



Publié sur *U2P* (<https://u2p.nc>)

Parutions presse 2017

L'union des artisans devient l'U2P-NC et lance des p

SOCIAL. L'UPA, l'une des trois organisations patronales du pays, devient l'union des entreprises de proximités, et lance une campagne d'adhésion, notamment auprès d

U2P : le sigle est atypique dans le petit milieu des partenaires sociaux, mais l'Union des entreprises de proximité compte bien l'y installer au plus vite. Artisans, commerçants, libéraux : dans ce « 2 », il faut voir les deux « P » de professionnels et de proximité, bien sûr. Mais aussi le mariage de deux « U » : l'UPA, union professionnelle artisanale et l'UNAPL, Union nationale des professions libérales, qui ont fusionné en novembre dernier en Métropole, pour former l'U2P.

« Avec 2,3 millions d'entreprises, elle devrait devenir la première force patronale en France », pointe Jean-Louis Laval, président de l'ex-UPA-NC, qui a logiquement adopté le nom commun. Les nouveaux statuts de l'U2P-NC doivent être votés d'ici avril, mais il s'agit déjà de profiter de ce changement pour se renforcer.

UNE « COURROIE DE TRANSMISSION »

Car l'U2P, qui revendique 600 adhérents en Nouvelle-Calédonie fait souvent office de Petit Poucet des organisations patronales calédoniennes. Le Medef-NC et la CGPME, disposent certes de moyens d'action importants, « Mais nous participons à toutes les réunions, nous sommes représentés dans toutes les instances » insiste Jean-Louis Laval, qui définit l'U2P comme une « courroie de transmission entre les entreprises de proximité et les



Jean-Louis Laval (à gauche), est président de l'UPA-NC, devenue U2P-NC, et premier vice-président de l'organisation.

de laquelle l'union demande « une réelle étude actuariaire » pour « ouvrir d'autres options » qu'un rattachement à la caisse des salariés. Le statut du conjoint, ensuite, dossier « on ne peut plus simple » un temps

au programme du gouvernement, mais qui n'a plus bougé depuis des mois. « On veut aboutir sur ces sujets avant la fin de l'année », insiste le président.

Pas de doute, pour peser, il faut

TGC, le passage à risque

Les patrons toujours opposés sur leur représentativité

SOCIAL. Les organisations patronales sont en désaccord depuis des années sur le calcul de leur poids respectif. Si le débat a trouvé une issue en Métropole, les recours et les contestations continuent sur le Caillou.

Un salarié, une voix. Chez les syndicats, hormis quelques prises de bec sur les décomptes, le calcul de la représentativité se fait sans accroc. Après plusieurs réunions, la commission consultative du travail a d'ailleurs visé ce mercredi les chiffres compilés par l'administration pour l'année 2016 (voir ci-dessous). C'est que cette mesure, qui permet de répartir, entre autres, les subventions, se fonde sur un élément objectif: les résultats des élections en entreprise.

La représentativité patronale a bien sûr été elle aussi évoquée. Problème, de l'autre côté de l'échiquier social, les syndicats ne sont pas élus. Medef, CPME, U2P: chaque entreprise peut choisir d'adhérer à une ou plusieurs organisations. Comment mesurer leur représentativité? D'année en année, la question ne trouve pas de réponse et à cette fois encore fait l'objet d'une petite passe d'armes entre deux réunions. Un débat vif auquel s'ajoute un véritable feuilleton judiciaire.

ORGANISMES PARITAIRES, LE NERF DE LA GUERRE

C'est le Medef-NC qui brandit aujourd'hui des décisions en sa faveur. Fin 2016 et courant 2015, l'organisation a obtenu l'annulation d'arrêtés attribuant des sièges de représentation patronale à la CPME. « On est scandalisé de constater que le gouvernement n'applique pas ces décisions de justice, lance Eric Durand, coprésident du Medef-NC. Il y a un clientélisme apparent pour des organisations qui n'ont pas la même audience ».

Des subventions sont là aussi en jeu, mais le nerf de la guerre, c'est les rapports de force dans les organismes paritaires. Conseil du dialogue social, commission pour l'emploi local, FSH



Jean-Louis Laval, président de l'U2P-NC, (ex-UPA), Eric Durand, coprésident du Medef-NC et Chérifa Linossier, présidente de la CPME, ex-CGPM.

« À chaque changement de gouvernement, il va y avoir une redistribution des sièges en fonction des affinités politiques. »

et surtout Cafat, qui gère la bagatelle de 110 milliards de francs de cotisations... Depuis quelques années, la CPME a obtenu du gouvernement autant de sièges que le Medef dans certaines de ces instances. « Incompréhensible », pour la représentation patronale historique, qui met en avant sa taille - 1 250 entreprises comptant

40 000 salariés, 100 millions de budget - et son poids dans la plupart des négociations sociales du pays. Après la Commission paritaire de l'emploi local, le Medef a déposé un recours concernant la Cafat.

NÉGOCIATIONS AVORTÉES

Sauf qu'en l'absence de règles claires (voir ci-contre) personne n'est d'accord sur la façon de calculer cette fameuse « audience ». Du côté de la CPME, aucun doute, c'est « un patron, une voix ». « Nous sommes dans un pays où les petites entreprises représentent l'essentiel du tissu économique, pointe Chérifa Linossier, de la CPME, qui revendique 1 023 adhérents. Certains voudraient d'un système où les gros décident pour les petits, ça ne peut pas fonction-

ner ». L'U2P, plus en retrait du débat, « partage cette conception ». « Mais on ne représente pas les mêmes personnes. On peut trouver un moyen de sortir de ce conflit pour faire bloc, chacun dans son rôle », estime Jean-Louis Laval, son président.

Paradoxalement, toutes les organisations appellent les autres à retourner à la table des négociations. En 2007, le changement de gouvernement avait stoppé net les discussions. Et en attendant c'est le gouvernement, justement, qui garde la main. « À chaque changement, il y a une redistribution des sièges en fonction des affinités politiques, observe un syndicaliste. Et à chaque fois il y a des contestations ».

Charlie René
charlie.rene@inc.nc

C'est le no
d'organis
patro
représenta
Medef-NC, C
NC et U2

Repères

Que dit la réglementation ?

Le code du travail évoque des critères de représentativité (ancienneté, indépendance, effectifs, cotisations, expérience) applicables à tous les partenaires sociaux, fixe pas de méthode hiérarchiser le patronat. Jurisprudence a plusieurs fois rappelé que des critères objectifs et rationnels doivent être pris en compte », explique M. Bonal-Turand à la DT. Nombre d'adhérents, reste à préciser la méthode de comptage, ou non salariés ? « En l'état, le gouvernement peut de se baser sur l'un ou de ces critères, ou les continue la juris. Il a un pouvoir discrétion-

Le Medef numéroté au niveau national

En Métropole, les négociations ont permis de clarifier la représentativité patronale et des chiffres ont été publiés mercredi. Nouvelle méthode de comptage oblige, le Medef qui a longtemps revendiqué 700 000 entreprises pointe officiellement 123 387, soit 29,4 % d'audience. Moins que la CPME (145 000, 34,5 %) et l'U2P (150 000, 35,9 %). Revanche, en termes de salariés, les rapports s'inversent lourdement. Le Medef compte 8,5 millions, soit 70,7 % d'audience pour le Medef. La CPME (3 millions de salariés, soit 25 %) et l'U2P (4 %) loin derrière. Qui est le plus représentatif ? Le Medef puisque quelle que soit la pondération appliquée aux critères, l'organisation s'arroge plus de 50 %

Côté salariés, l'Usoenc garde sa première place

Les chiffres de la représentativité restent à être officialisés par l'administration, mais ont été validés par les syndicats.

D'après les chiffres visés par les partenaires sociaux en commission consultative du travail, ce mercredi, l'Usoenc consolide sa place de première organisation syndicale du pays devant l'USTKE. L'Union établit même un nouveau record, avec 7 317 votes de salariés sur deux ans contre 4 879 pour son rival indépendantiste. De quoi lui faire dépasser les 20 % de représentativité tous secteurs confondus, et filer avec les 30 dans le privé. Derrière. L'UT CFE-CGC -



L'Usoenc, chef de file du collectif Vie Chère, doit maintenant assumer

« témoin d'un gros travail de terrain ».

ANNÉE DE NÉGOCIATION

En 2017, il s'agira de « remplir les objectifs en termes de syndicalisation », mais aussi « d'assumer les responsabilités de numéro 1 » dit le dirigeant. Dans les entreprises et dans le pays, où l'année ne s'annonce « pas de tout repos ». Le volet social de la compétitivité fait déjà débat dans les rangs des grandes centrales, mais doit encore être bouclé pour constituer le pendant aux accords de branche. D'autres syndicats, comme Force Ouvrière, qui confirme sa progression « après une année sans blocage



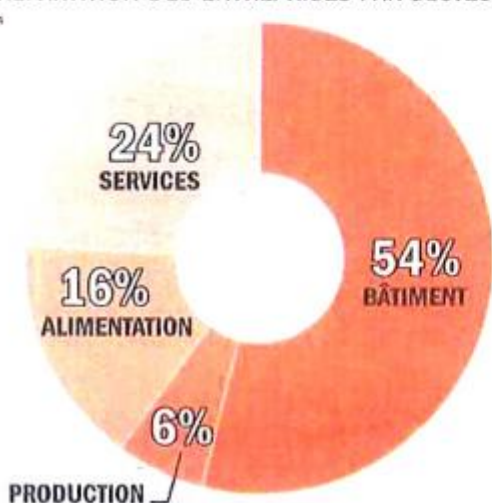
L'artisanat, secteur en mouve

ENTREPRISES. Avec plus de 11 000 entreprises et 16 000 actifs, l'artisanat a une place prépondérante calédonienne. Les chiffres tout juste publiés de l'IEOM montrent un secteur en mutation, qui résiste au co

LES EFFECTIFS DE L'ARTISANAT



RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR



Sources : IEDM/CMA

Infographie : Patricia Crozet

■ **La création d'entreprise se tasse mais continue**

Avec 410 entreprises pour 10 000 habitants - deux fois plus qu'au niveau national ou que dans le reste de l'outre-mer français -, l'artisanat calédonien se démarque par son poids dans le tissu économique. Et d'après les chiffres de l'IEOM publiés voilà quelques jours, ce particularisme ne s'effrite pas. Un tiers des entreprises du secteur marchand sont artisanales et 15 924 actifs y sont rattachés.

Et surtout, quatre entreprises sur dix créées en 2016 se rattachent à ce secteur composite. Certes, comme le note la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), la création d'entreprises dans le secteur a ralenti en 2016. Mais pas question de parler de « crise ». « Il y a un atterrissage

normal après plusieurs années de croissance très forte tirée par les grands chantiers, explique-t-on à la CMA dont le répertoire comptait, en début d'année, 11 028 entreprises. C'est la première année où on observe un réel ralentissement de l'activité, mais le secteur reste dynamique ». Ce que les chiffres des cinq premiers mois de 2017 semblent confirmer : 172 nouvelles entreprises par mois, pour 138 radiations.

■ **Davantage de difficultés en 2016**

D'après l'étude réalisée par la CMA auprès de 300 de ses ressortissants, 43 % des entreprises de l'artisanat ont observé une baisse de leur activité l'année passée, quand seulement 18 % l'ont vu augmenter. C'est presque deux fois moins qu'en 2015.

Cette baisse, plus marquée chez les entreprises de plus de 10 ans d'ancienneté, et sur les artisans de la province Nord, n'a, d'après les entrepreneurs interrogés, que peu de conséquences sur leur recours à l'emploi salarié. Et pourtant d'après l'IEOM, seuls 5 096 salariés, soit 8 % du privé, ont travaillé dans l'artisanat en 2016, contre 5 684 en 2015. Là aussi, la fiabilisation des répertoires par la CMA l'année passée a pu jouer (voir ci-contre). À noter que le secteur accueille 317 apprentis, plus de la moitié des contrats d'apprentissage du pays.

■ **Un secteur qui se structure**

Sur les 11 028 établissements comptabilisés par la CMA, 8 463 sont des entreprises individuelles.

Une proportion forcément très importante, mais qui va à la baisse : c'est 6,7 % de moins qu'en 2015. Le nombre de structures à responsabilité limitée (EURL et SARL), lui, a bondi de près de 95 % en 10 ans, pour atteindre presque un tiers du total des entreprises de l'artisanat en 2016. « Le secteur se structure petit à petit, commente la CMA, qui pointe que la durée de vie moyenne des entreprises est en augmentation. On peut aussi voir des changements dans les secteurs d'activité des artisans ». Effectivement, la part des entreprises artisanales dans le bâtiment, toujours prédominante, diminue en 2016, au profit, notamment du secteur de l'alimentation. Au total, 2 080 activités différentes sont représentées dans l'artisanat.

LE POINT DE VUE DE... Jean-Louis Laval, président de l'Union des entreprises de pr

« Les artisans ont plus de difficultés d'accès au

Les Nouvelles calédoniennes : Si toutes les entreprises connaissent des difficultés, l'artisanat paraît mieux résister. Comme l'expliquent-

n'est pas pour autant qu'ils ne subissent pas le contexte économique. Les carnets de commandes fondent, et le manque de projets à l'horizon in-



blen sûr, il y a des retombées par ricochet pour les artisans qui travaillent dans ces secteurs. Mais rien n'est spécifiquement fait pour l'artisanat, qui se

[Retour à l'accueil](#)
